

DOSSIER DE CANDIDATURE

Certificat universitaire :

Pratiques de l'écriture créative

Ce dossier doit nous permettre de répondre plus efficacement à votre demande.
Nous vous remercions d'en compléter le plus précisément possible les rubriques et de le retourner à la Direction de la Formation professionnelle et de l'apprentissage à l'adresse formation.continue@cyu.fr . Après étude de ce dossier, nous vous recontacterons.

Liste des pièces à fournir

- Curriculum Vitae avec photo d'identité
- L'exposé de vos motivations
- Copie du baccalauréat (ou équivalent) et du dernier diplôme obtenu
- Un ou plusieurs textes créatifs (minimum 2 pages, environ 3000 signes)

État civil

Nom :
Nom de jeune fille :
Prénom :
Date de naissance : Nationalité :
Tél personnel : Tél portable :
Adresse personnelle :
.....
Email :

Comment avez-vous connu cette formation ?

.....
.....
.....

Situation actuelle

Vous exercez actuellement une activité professionnelle

Secteur :

Fonction exercée :

Vous êtes sans emploi

Êtes-vous inscrit·e à France Travail ? Oui Non

Si oui, indiquez votre numéro d'identifiant :

Formation

DIPLÔMES	INTITULÉ	ANNÉE	OBTENU
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Expériences en lien avec la formation

Avez-vous des textes publiés ?

Si oui, lesquels :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous de l'expérience dans les ateliers d'écriture ?

Si oui, laquelle / lesquelles :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Choix du financement

Quel financement envisagez-vous ?

Financement individuel :
.....
.....

Financement entreprise (précisez) :
.....
.....

La formation n'est pas éligible au CPF (non inscrite au RNCP ou RS)

Cependant, **les agents du secteur public**, sous réserve de la validation de leur projet par leur administration, peuvent solliciter la mobilisation de leur CPF auprès de leur service RH. (En effet, contrairement au secteur privé, la formation ne doit pas nécessairement être diplômante ou certifiante).

Pour tout complément d'information, nous contacter à l'adresse suivante :

formation.continue@cyu.fr